

Communiqué du Sénat Coutumier

mercredi 5 août 2009, par [Sénat Coutumier](#) (Date de rédaction antérieure : 4 août 2009).

Le 04 août 2009

Sénat Coutumier

Le Président

Réf : cabinet 04/09/09

A l'intention :

De Monsieur le Haut Commissaire de République en Nouvelle Calédonie
De Monsieur le Président du Gouvernement de la Nouvelle Calédonie
De Monsieur le PDG de la compagnie Air Calédonie et des membres du C.A
Du Bureau Confédéral et à Madame la Vice Présidente de l'USTKE et des membres du collectif de soutien à Gérard Jodar et aux syndicalistes emprisonnés.

Madame, Monsieur,

Les membres des institutions coutumières se sont réunis en A.G des 8 pays, ce jour 4 août, au siège du sénat coutumier et à cette occasion a été abordé la situation de tension extrême qui prévaut actuellement dans le pays.

Le sénat coutumier, deuxième institution de la Nouvelle Calédonie, force morale légitime du peuple Kanak, considère qu'il ne peut rester indifférent face à cette situation.

Il rappelle qu'il a pris position il y a plus d'un mois pour constater et regretter publiquement l'emprisonnement des syndicalistes dont G. Jodar.

Le sénat coutumier a pu constater tout au long de la semaine dernière et durant cette semaine, le durcissement des affrontements entre les forces de l'ordre et les militants de l'USTKE soutenus par la jeunesse kanak des quartiers et de l'intérieur.

Le sénat coutumier constate et dénonce sur la base de nombreux témoignages, que les populations en bas âges, les jeunes des écoles et collèges, les personnes âgées des cités de Montravel, de Pierre Lenquête et de Tindu sont fortement et négativement impactés par les actions aveugles de répression des forces de l'ordre.

Le sénat coutumier constate que la détermination affichée par l'Etat de maintenir sans compromis et à tout prix, l'ordre public dans la ville et sur la côte ouest, a abouti à un échec flagrant, au vu des immenses désordres constatés.

Enfin, le sénat coutumier dénonce et condamne la montée de la violence et en appelle à la responsabilité de toutes les parties prenantes pour que des solutions acceptables pour chaque partie soient trouvées.

En comptant sur votre esprit d'ouverture et nous tenant à votre disposition pour apporter notre concours en ces moments difficiles ;

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Le Président

DOUMAI Ambroise